

# Les surdoses mortelles par usage de substances psychoactives en France



Tendances n° 70, OFDT, 4 p. Mai 2010

L'usage de certaines drogues peut, à certaines doses, entraîner le décès immédiat ou dans un délai très court : c'est ce qu'on nomme décès par surdose, touchant des personnes relativement jeunes. Diminuer le nombre de ces accidents aux conséquences dramatiques est un objectif majeur de la politique des pouvoirs publics dans le domaine des drogues, en France comme ailleurs. C'est pourquoi les données sur les décès par surdoses constituent un des cinq indicateurs clefs adoptés par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). Dès lors, se pose la question de la définition de ces surdoses et de la sélection des causes de décès à prendre en compte. La situation actuelle est marquée en France par l'existence de plusieurs sources de données reposant sur des définitions qui ne sont pas identiques. Cette difficulté existait également au niveau européen, chaque pays ayant adopté des modalités spécifiques de recensement de ces décès. L'OEDT s'est donc attaché à établir un protocole commun que tous les membres de l'Union européenne doivent utiliser. Il apparaît nécessaire de décrire ces différentes sources pour en comprendre la portée et les limites et pour se faire une idée la plus précise possible des tendances constatées sur les décès par surdoses au vu de ces différents systèmes d'information. L'examen de ces données permet également de suggérer des pistes d'amélioration pour l'avenir.

Auteurs : Eric Janssen, Christophe Palle

 Télécharger le Tendances (fichier PDF, 120 Ko)